



Conseil économique et social

Distr. générale
7 août 2024
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Quatre-vingt-deuxième session

Genève, 13-15 novembre 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la quatre-vingt-deuxième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève (salle VII), le 13 novembre 2024 à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Économie et marchés forestiers :
 - a) Dialogue relatif au commerce « zéro déforestation » ;
 - b) Projet de déclaration sur les marchés des produits forestiers ;
3. Faits notables survenus depuis la dernière session :
 - a) Organisation des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires ;
 - b) Faits récents survenus dans d'autres organisations.
4. Rapports relatifs au programme de travail du Comité :
 - a) Programme de travail pour 2025 et recommandations concernant les éléments clefs du programme de travail pour 2026 ;
 - b) Travaux relatifs aux forêts boréales ;
 - c) Travaux relatifs à la foresterie urbaine ;
 - d) Systèmes d'information sur les forêts ;
 - e) Informations actualisées sur l'automatisation des données ;
 - f) Changements climatiques et forêts dans la région de la Commission économique pour l'Europe ;
 - g) Communication et activités menées en 2024 et 2025.



5. Programme de travail intégré :
 - a) Examen de la version 1 du projet de programme de travail intégré pour 2026-2029 ;
 - b) Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières ;
 - c) Informations actualisées sur le cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et de la collecte conjointe de données sur les forêts et la gestion durable des forêts à l'échelle européenne ;
 - d) Rapport d'étape sur les travaux relatifs aux dommages et aux perturbations causés aux forêts.
6. Prise en considération des questions relatives à la jeunesse, au genre, aux droits de l'homme et au handicap dans le secteur forestier.
7. Renforcement des capacités et assistance technique.
8. Élection des membres du Bureau.
9. Date et lieu de la prochaine session.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Document : ECE/TIM/2024/1

La quatre-vingt-deuxième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière sera ouverte par le Président de la session. Les délégations adopteront l'ordre du jour de la session.

2. Économie et marchés forestiers

a) Dialogue relatif au commerce « zéro déforestation »

Document : ECE/TIM/2024/3

Plusieurs discours liminaires seront prononcés pour introduire ce point, après quoi un dialogue aura lieu sous forme de débats d'experts et d'exposés concernant les faits nouveaux les plus récents, les règlements et les défis se rapportant au commerce « zéro déforestation ». Ce dialogue portera principalement sur le Règlement (UE) 2023/1115 de l'Union européenne sur les produits « zéro déforestation » (RDUE), sur les effets de ce règlement, ainsi que sur d'autres prescriptions et réglementations semblables relatives au commerce. Il traitera de tous les secteurs d'activité, notamment le bois, le bétail, le cacao, le café, l'huile de palme, le caoutchouc, le soja, ainsi que le papier et la pâte à papier, le cuir, le chocolat, les pneumatiques et les secteurs connexes.

Le programme détaillé du dialogue pourra être consulté à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Forests/events/392166>.

Les représentants et représentantes seront invité(e)s à prendre note des informations qui leur auront été communiquées et à faire part de l'expérience de leur pays.

b) Projet de déclaration sur les marchés des produits forestiers

Document : ECE/TIM/2024/4

Le Comité est invité à examiner les informations figurant dans le projet de déclaration sur les marchés des produits forestiers et à communiquer ses observations à ce sujet au secrétariat avant la session (info.ece-faoforests@un.org).

Les États membres sont invités à participer aux travaux du groupe de rédaction chargé d'élaborer la version définitive de la déclaration sur les marchés (14 novembre, matin). Avant la réunion du groupe de rédaction, le secrétariat communiquera des propositions de mises à jour et de modifications de ce document sur la base des informations fournies par les pays. Les débats du groupe de rédaction s'appuieront sur des informations issues des rapports des pays sur les marchés, ainsi que de la Revue annuelle du marché des produits forestiers.

Les représentants et représentantes seront invité(e)s à adopter la déclaration sur les marchés telle que parachevée et adoptée par le groupe de rédaction. La version finale de la déclaration sera publiée en tant que document d'après-session.

3. Faits notables survenus depuis la dernière session

a) Organisation des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires

Le secrétariat fera le point sur les faits nouveaux survenus à l'Organisation des Nations Unies et à la Commission économique pour l'Europe (CEE) ayant une incidence sur les travaux du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

b) Faits récents survenus dans d'autres organisations

Les autres organisations, entités et initiatives ci-après seront invitées à présenter des informations sur leurs activités et sur tout fait récent ayant une incidence sur les travaux du Comité :

- i) Forum des Nations Unies sur les forêts (2022) ;
- ii) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ;
- iii) Forest Europe ;
- iv) Alliance européenne pour les forêts.

Le Comité sera invité à prendre note de ces informations et à étudier leurs éventuelles conséquences pour ses travaux.

4. Rapports relatifs au programme de travail du Comité :

a) Programme de travail pour 2025 et recommandations concernant les éléments clefs du programme de travail pour 2026

Document : ECE/TIM/2024/5

Document : ECE/TIM/2024/INF.2

Conformément à la procédure d'examen séquentiel des projets de programmes de travail des sous-programmes de la CEE approuvée par le Comité exécutif à sa 115^e réunion (Genève, 5 mars 2021), le Comité sera invité à adopter le projet de programme de travail annuel du sous-programme Forêts et industrie forestière pour 2025 (ECE/TIM/2024/5) et à recommander que le Comité exécutif l'adopte également. Ce programme de travail est fondé sur le projet de budget-programme de la CEE pour 2025 (A/79/6 (Sect.20)) et a été établi selon le format du budget annuel approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 77/267, adoptée le 30 décembre 2022.

Conformément à cette procédure d'examen séquentiel, le Comité sera invité également à examiner le document intitulé « Outline of key components of the programme of work for the Forests and Forest Industry subprogramme for 2026 » (Principaux éléments du programme de travail du sous-programme Forêts et industrie forestière pour 2026 (ECE/TIM/2024/INF.2) et, au besoin, à formuler des recommandations sur les éléments de ce programme de travail. Les recommandations approuvées par le Comité et incluses dans ses décisions seront prises en compte dans le projet de plan-programme du sous-programme Forêts et industrie forestière pour 2026.

Les représentants et représentantes seront invité(e)s à adopter le programme de travail et à le recommander au Comité exécutif pour approbation.

b) Travaux relatifs aux forêts boréales

Le secrétariat informera les représentants et représentantes des travaux sur les forêts boréales et mettra l'accent sur la publication relative à l'état des forêts boréales dans la région de la CEE.

Les représentants et représentantes seront invité(e)s à en prendre note et à donner des orientations concernant la suite des travaux.

c) Travaux relatifs à la foresterie urbaine

Document : ECE/TIM/2024/6

Le secrétariat examinera les activités en matière de foresterie urbaine menées au cours de l'année écoulée et présentera le document ECE/TIM/2024/5 concernant les activités visant à contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action régional de Saint-Marin pour la foresterie urbaine. Il communiquera également des informations sur la Coalition en faveur des arbres dans les villes arides récemment créée, sur l'Initiative pour des villes arborées et sur d'autres questions se rapportant à ce point de l'ordre du jour.

Les délégations seront invitées à donner au Comité un aperçu des actions menées en vue de promouvoir et de soutenir la foresterie urbaine au niveau national, s'agissant en particulier de la mise en œuvre du Plan d'action régional de Saint-Marin pour la foresterie urbaine.

Le Comité sera invité à formuler des observations et des recommandations à ce sujet.

d) Systèmes d'information sur les forêts

Document : ECE/TIM/2024/7

Le secrétariat rendra compte des résultats du projet récemment mené à bien concernant les systèmes d'information sur les forêts et présentera les publications et autres produits s'y rapportant.

Les représentants seront invités à examiner les résultats de ce projet et à proposer des options envisageables pour la suite des travaux.

e) Informations actualisées sur l'automatisation des données

Le secrétariat fera le point sur les progrès réalisés dans l'automatisation des processus de collecte et de traitement des données et d'établissement de référentiels.

Les représentants et représentantes seront invité(e)s à prendre note des informations communiquées, ainsi qu'à formuler des observations et à fournir des orientations concernant la marche à suivre et les sources de financement.

f) Changements climatiques et forêts dans la région de la Commission économique pour l'Europe

Document : ECE/TIM/2024/8

Le secrétariat examinera les résultats de la session de mai 2024 consacrée aux changements climatiques et aux forêts organisée par le Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières. Cette session a été organisée en vue d'apporter une contribution aux débats sur les changements climatiques et de faire mieux connaître dans l'ensemble du monde les questions liées aux forêts dans la région de la CEE. Certaines conclusions de ces débats et des informations complémentaires sont présentées dans le document ECE/TIM/2024/8, dans lequel figurent également des éléments de référence qui pourraient être utilisés pour préparer les futures sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Les représentants et représentantes seront invité(e)s à examiner ces questions et à formuler des observations.

g) Communication et activités menées en 2024 et 2025

Les représentants seront informés des travaux en matière de communication et des activités réalisés en 2024 ainsi que des manifestations prévues en 2025.

Les représentants et représentant(e) seront invité(e)s à formuler des observations à ce sujet.

5. Programme de travail intégré

a) Examen de la version 1 du projet de programme de travail intégré pour 2026-2029

Document : ECE/TIM/2024/9

Document : ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/2

Comme convenu à la session de mai 2024 du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières (ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/2, par. 52 c) et d)), le secrétariat a élaboré la version 1 du projet de programme de travail intégré (document ECE/TIM/2024/9). Ce projet comprend des observations relatives à l'avant-projet présenté le 22 mai 2024 lors de consultations informelles tenues selon des modalités hybrides et aux débats menés à la session du Groupe de travail conjoint, ainsi que des observations reçues ultérieurement par écrit. Les observations du Bureau conjoint seront communiquées à la fin du mois de septembre 2024.

Les délégations seront également invitées à débattre de l'éventuelle révision de la structure et du calendrier des réunions du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières (par. 52 c)), et de la poursuite des travaux de l'Équipe de spécialistes de la communication dans le secteur forestier menés au titre du mandat établi dans le cadre de la CEE (par. 52 d)).

Les délégations seront invitées à échanger des vues et à formuler des observations en vue de l'élaboration de la version 2 du projet, laquelle fera l'objet de nouvelles consultations et sera parachevée en 2025.

b) Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières

Document : ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/2

La présidence du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestière présentera le rapport de la quarante-troisième session du Groupe, qui s'est tenue à Genève (Suisse) du 22 au 24 mai 2024.

Le Comité sera invité à approuver ce rapport.

c) Informations actualisées sur le cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et de la collecte conjointe de données sur les forêts et la gestion durable des forêts à l'échelle européenne

Le secrétariat fournira aux délégations des informations actualisées sur le cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO et de la collecte conjointe CEE/FAO/Forest Europe de données sur les forêts et la gestion durable des forêts à l'échelle européenne. Ces deux activités sont menées en collaboration par la FAO, la CEE et Forest Europe, avec le concours d'autres organisations et mécanismes œuvrant dans le domaine des forêts.

Le Comité sera invité à en prendre note et à fournir des informations en retour.

d) Rapport d'étape sur les travaux relatifs aux dommages et aux perturbations causés aux forêts

Le secrétariat communiquera des informations sur l'état d'avancement des travaux relatifs au modèle de rapport concernant les évaluations des dommages causés aux forêts dans la région de la CEE.

Les représentants et représentantes seront invité(e)s à formuler des observations et des recommandations concernant les prochaines étapes.

6. Prise en considération des questions relatives à la jeunesse, au genre, aux droits de l'homme et au handicap dans le secteur forestier

Les représentants et représentantes seront invité(e)s à faire le point sur leurs stratégies et actions en matière de développement inclusif et à formuler des orientations pour la suite des travaux dans ce domaine.

7. Renforcement des capacités et assistance technique

Document : ECE/TIM/2024/10

Les représentants et représentantes seront informé(e)s des projets de renforcement des capacités et d'assistance technique en cours.

En outre, les délégations seront invitées à contribuer aux exposés et à participer aux débats concernant les chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux, les critères et indicateurs relatifs au développement des chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux (travail en groupe), et le projet du Compte pour le développement réalisé dans ce domaine en Géorgie, au Kirghizistan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan. Des informations détaillées seront disponibles sur le site Web.

Le Comité sera invité à formuler des observations à ce sujet.

8. Élection des membres du Bureau

Le Comité devra élire son Président/sa Présidente et ses vice-président(e)s, qui exerceront leurs fonctions jusqu'à la fin de la quatre-vingt-troisième session. À sa quatre-vingt-unième session, les personnes ci-après ont été élues pour exercer leurs fonctions jusqu'à la fin de la quatre-vingt-deuxième session : Peter Blombäck (Suède) en qualité de Président ; Laura Coates (Canada), Tomas Krejzar (Tchéquie) et Anita Dedic (Saint-Marin) en qualité de Vice-Président(e)s.

9. Date et lieu de la prochaine session

Le secrétariat informera les représentants de la date et du lieu de la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE (quatre-vingt-troisième session) et de la Commission européenne des forêts de la FAO (quarante-troisième session).

10. Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, aucune question n'était inscrite au titre de ce point.

11. Adoption du rapport

Le Comité adoptera son rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

III. Calendrier provisoire

Mercredi 13 novembre 2024

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
10 heures	Point 1	Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour
10 h 15-13 heures	Point 2 a)	Économie et marchés forestiers
15 heures- 18 heures (<i>suite</i>)	Point 2 a) et b)	Économie et marchés forestiers (<i>suite</i>)

Jeudi 14 novembre 2024

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
9 h 30-12 h 30	Point 3	Faits notables survenus depuis la dernière session
	Point 4	Rapports relatifs au programme de travail du Comité
	Point 5	Programme de travail intégré
	Point 5 a)	Examen de la version 1 du projet de programme de travail intégré pour 2026-2029
14 h 30-17 h 30	Point 5 a)	Programme de travail intégré (<i>suite</i>)
	Point 5 b) à d)	Rapport du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières Informations actualisées sur le cycle 2025 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales et de la collecte conjointe de données sur les forêts et la gestion durable des forêts à l'échelle européenne Rapport d'étape sur les travaux relatifs aux dommages et aux perturbations causés aux forêts
	Point 6	Prise en considération des questions relatives à la jeunesse, au genre, aux droits de l'homme et au handicap dans le secteur forestier

Vendredi 15 novembre 2024

<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Titre</i>
9 h 30-12 h 30	Point 7	Renforcement des capacités et assistance technique – exposés et travaux en groupe
14 h 30-17 h 30	Point 8	Date et lieu de la prochaine session
	Point 9	Élection du Bureau
	Point 10	Questions diverses
	Point 11	Adoption du rapport